ON B'ABONNE :

A Montreal, Aux Bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

a Oncher, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE. INDUSTRIEL, ET COMMERCIA.

THE PERSON SERVICES

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDAUTEUR EN CHEF.

Education.

Industrio

Progrès.

PARAISSANT LES Mardiet Vendred

No. 106

CONDITIONS D'ADONNEMENT.

Vol. IV.

Abonnement au Journalsemi-bobdoma-ilaire acul, Abonnement al-Abinn Messaudi Litte-rair et Musicai acul, Litte-Aux deux publications rennes, Li I Tout Institutour "sbonnant et payant l'aunécentière, moitié prix quoci-desaus d

PRIX DES ANNONCES.

Sixiignes et un-dessous, premiero lasertion
Dixiignes et un-dessous, première insertion
An-dessus par lighes
Toute insertion subsequente, lu quars du prix,
(Affanchir les latres.)

MORT DE MARIE-ANTOINETTE.

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS. (Suite et fin.)

L'Abbé Lambert, jeune homme une figure noble, d'une stature plus militaire que sacerdotale, d'un républicanisme pur et d'une foi sincère quoique troublée par l'orage du temps, se tint respectueusement à distance derrière ses deux confrères. Il contempla en silence cette déchirante expiation de la royante par une femme et sort t'étonné des larmes qui inondaient

L'abbé Lothringer s'obstine dans sa charité plus semblable à une obsession qu'à une œuvre sainte. C'était un homme pieux de conviction serviable de cœur, borné d'intelligence, regardant le sacerdoce comme un métier. Il l'exercall avec un zele inquiet et remnant, ndministrant le plus de condamnés possible dans les rachots, et épiant le retour d'une pensée à Dou jusqu'au pied de tous les échafauds. Tel fut le consolateur que la Providence donna, dans ces dernières houres, à la femme de toute la terre qui avait le plus besoin d'être consolée.

Aucune des sollicitations importunes de l'abhé Lothringer ne put fléchir la reine et l'age-nouiller à ses pieds. Elle pria seule, et ne se confessa qu'à Dien. Elle n'avait pas la foi calme et vive de son mari, pour s'appuyer à sa der-niere hours. Son aine était plus passionnée que piense. L'atmosphère du dix-huitième siècle qu'elle avait respirée, les distractions mondaines de ses habitudes, et plus tard les soucis du trône et les intrigues politiques avaient fait évaporer souvent sa religion de son âme, trop ouverte aux vents du monde pour qu'elle y conservât tou-jous présentes les pensées de Dieu. La religion n'avait été longtemps pour elle qu'une décence publique, une étiquette de la royanté, dont la dégradation humiliait la cour et affaihissait le trône. Elle ne l'avait retrouvée qu'au fond de l'abime de ses disgraces. L'exemple de la foi de Louis XVI et de sa sœur avait agi, comme une pieuse contagion, sur son âme. Mais cette foi d'imitation et de desir n'était jamais arrivée, peut-étre, à cet état de sécurité et de béatitude qui change les ténèbres en lumière et la mort en apothéese. Sculement Marie-Au-téente était résolue à mourir en chrétienne, comme son mari émit mort et comme vivait la sour angélique qu'elle laissait pour mère à ses enfans. Cette sour lui avait procuré secrétement une consolation que sa piété considerait comme une nécessité du salut. C'émit le numère et l'étage d'une maison de la rue Saint-Honoré, devant laquelle passaient les condamnes et dans laqueile un prêtre catholique se trouverait, le jour du supplice, à l'heure de l'ex-écution, pour lui donner d'en haut, et à l'insu du peuple, l'absolution et la bénédiction de Dien. La reine se finit à ce sacrement invisible, pour mourir dans la foi de sa race et dans la réconcilliation avec le ciel.

La reine, après avoir écrit et prié, dormit d'un sommeil calme quelques heures. A son réveil la fille de Maie Bault Phaballa et la coiffa avec plus de décence et de respect pour son extérieur que les autres jours. Marie-Autoinette dépouilla la robe noire qu'elle avait portée depuis la mort de son mari, elle revêtit une robe blanche en signe d'innocene pour la terre et de joie pour le ciel. Un flehu blanc recouvrait ses épaules, un bonnet blane ses cheveux. Seulement un ruban noir qui pressait ce bonnet sur ses tempes rappelait au monde son deuil, à elle-même son vervage, an peuple son immolation.

se pressait autour des grilles et jusque dans les cours. Un brouillard blafard et froid d'automne flottait sur la Seine, et laissait, cà et là, glisser quelques rayons de soleil sur les toits du Louvre et sur la tour du l'ainis. A onze heures, les gendarmes et les exécuteurs entrérent dans la salle des condamés. La reine embrassa la fille d'un pas ferme de la Conciergerie. Aucune faiblesse feminine, aucune défaillance du cour, aucun frisson du corps, aucune pâleur des traits. La nature obcissait à la volonté et lui prétait toute sa vie pour mourir en reine.

En débouchant de l'escalier sur la cour, elle aperçut la charrette des condamnés, vers laquelle les gendarmes dirigenient sa marche. Elle s'arreta comme pour rebrousser chemin, et fit un geste d'étour ment et d'horreur. Elle avait cru que le peuple donncrait au moins de la déà sa haine, et qu'elle scrait conduite à l'echafaud, comme le roi, dans une voiture fermée. Ce mouvement comprimé, elle baissa la tèle en signe d'acceptation et monta sur la churrede. L'abbé Lothringer s'y plaça dernière elle, maigré son refus.

Le corrège sortit de la Conciergerie au milieu des ciste le Vive la république! Place à l'Au-frichienne! Place à la veuve Capet! A bas la tyrannie! Le comédien Grammont, sidede-camp de Rousin, donnait l'exemple et le signal de ces cris au peuple, en brandissant son Babre nu, et en sendant la soule du poitrail de

vaient d'appui contre les cahots des pavés. Elle cherchait péniblement à reprendre l'équilibre à garder la dignité de son attitude. "Ce ne sont pas tes cousins de Trianen!" lui criaient d'infames créatures. Les voix, les yeux, les rires, les gestes du peuple la submergerent d'humiliations. Ses joues passaient continuellement de la pourpre à la pâleur, et révélaient les bouillonnemens et les reflux de son sang. Malgré le soin qu'elle avait pris de sa toilette, le délabrement de sa robe, le linge grossier, l'étoffe commune, les plis froissés déshonoraient son rang. Les boucles de ses cheveux s'échappaient de son bonnet et fouettaient ses tempes au souffle du vent. Ses yeux ronges et gonflés, quoique sees, revelaient les longues inondations d'une douleur épuisée de larmes. Elle se mordait par momens la lèvre inférieure avec les dents comme quelqu'un qui comprime le cri d'une souffrance

Quand elle eut traversé le pont au Change et les quartiers tumuitueux de Paris, le silence et la contenauce sérieuse de la foule indiquérent une autre région du peuple. Si ce n'était pas la pitié, c'était au moins la consternation. Son visage reprit le calme et l'uniformité d'expression que les outrages de la multitude avaient troublés au premier moment. Elle parcourut ainsi lentement toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Le prêtre place à côté d'elle sur la banquene s'efforçait vainement d'appeler son attention, pur des paroles qu'elle semblait reponsser de son oreille. Ses regards se prome-nament, avec toute leur intelligence, sur les façades des maisons, sur les inscriptions républicaines, sur les costumes et sur la physionomie de cette capitale, si transformée pour elle depuis seize mois de captivité. Elle regardait surtout les fendtres des étages supérieurs ou flottaient des banderoles aux trois couleurs, enseigne de

Le peuple croyait, et les témoins ont écrit, que son attention légère et puérile était attachée à cette décoration extérieure de républicanisme. Sa pensée était ailleurs. Ses yeux cherchaient un signe de salut parmi cea signes de sa perte. Elle approchait de la maison qui lui avait été désignée dans son cachot. Elle interrogeait du regard la fenêtre d'où devait descendre sur sa tête l'absolution d'un prêtre déguisé. Un geste inexplicable à la multitude le lui fit reconnaître. Elle ferma les yeux, baissa le front, se recueillit sous la main invisible qui la bénissait, et, ne pouvant pas se servir de ses mains liées, elle fit le signe de la croix sur sa poitrine par trois mouvemens de sa tête. Les spectateurs crurent qu'elle privit seule et respectérent son recueillement. Une joie interieure et une consolation scerète brillerent, depuis ce moment, sur son

En débouchant sur la place de la Révolution, les chefs du cortège firent approcher la charrette le plus près possible, du Pont-Tournant et la firent arrêter un moment devant l'entrée du jardin des Tuileries. Marie-Antoinette tourna la tête du côté de son ancien palais et regarda, quelques instans, ce théatre odieux et cher de sa grandeur et de sa chute. Quelques larmes tombérent sur ses genoux. Tout son passé lui apparaissait à l'heure de la mort. En quelques tours de roues, elle fut au pied de la guillotine. Le prêtre et l'exécuteur l'aidérent à descendre en la soutenant par les coudes. Elle monta avec majesté les degrés de l'estrade. En arrivant sur l'échafand elle marcha par inadvertance sur le pied de l'exécuteur. Cet homme jeta un cri de douleur. "Pardonnez-moi," dit-elle au bourreau du son de voix dont elle cût parlé à un Les fenétres et les parapets, les toits et les ar-bres étaient surchargés de speciateurs. Une nuée de femmes, amentées contre l'Autrichienne "Adieu encore une fois, mes enfans," dit-elle en regardant les tours du Temple, "je vais re-joindre votre père." Elle n'essaya pas, comme Louis XVI, de se justifier devant le peuple ni de l'attendrir sur sa mémoire. Ses traits ne portaient pas, comme ceux de son mari, l'empreinte de la béatitude anticipée du juste et du martyr, mais celle du dédain des hommes et de du concierge, se coupa elle-même les cheveux, la juste impatience de sortir de la vie. Elle ne se laissa lier les mains sans murmure et sortit s'élançait pas au ciel, elle fuyait du pied la terre et elle lui laissait en partant son indignation et

Le bourreau, plus tremblant qu'elle, fut saisi d'un frisson qui fit hésiter sa main en détachant la hache. La tête de la reine tomba. Le valet du supplice la prit par les cheveux et fit le tour de l'echafaud, en l'élevant dans sa main droite et en la montrant au peuple. Un long cri de : Vive la république ! salua ce visage décapité et déjà endorini.

La Revolution se crut vengée, elle n'était que flétrie. Ce sang de femme retombait sur sa gloire sans cimenter sa fiberté. Paris eut cependant moins d'émotion de ce meurtre que du meurtre du roi. L'opinion affecta l'indifférence sur une des plus odieuses exécutions qui concernât la république. Ce supplice d'une reine et d'une étrangère au milieu d'un peuple qui l'avait adoptee, n'eut pas même la compensation des fins tragiques : le remords et l'attendrissement d'une

Ainsi mourut cette reine, légère dans la prospérité, subl'me dans l'infortune, intrépide sur l'échataud ; idole de cour mutilée par le peupie,

longtemps l'amour, puis l'aveugle conseil de la royauté, puis l'ennemie personnelle de la Révo-lution. Cette révolution, la reine ne sut ni la prévoir, ni la comprendre, ni l'accepter, elle ne sut que l'irriter et la craimire. Elle se réfugia dans une cour, au lieu de se précipiter dans le sein du peuple. Le peuple lui vous injustement toute la haine dont il poursuivait l'ancien régime. Il appeta de son nom tous les scandaies et toutes les trahisons des couts. Toute puissante, par sa beauté et par son esprit, sur son mari, elle l'enveloppa de son impopularité et l'entraina, par son amour, à sa perte. Sa politique vacillante suivant les impressions du momeat, tour à tour timide comme la défaite, téméraire comme le succès, ne sut ni reculer ni avancer à propos, et finit par se convertir en intrigues avec l'émigration et avec l'étranger. Favorite charmante et dangercuse d'une monarchie vieille, plutôt que reine d'une monarchie nouvelle, elle n'eut ni le prestige de l'ancienne royauté : le respect, ni le prestige du nouveau régne : la popularité. Elle ne sut que charmer, égarer et mourir. Le peu de solidité de son esprit l'excuse, l'enivrement de sa jeunesse et de sa beauté l'innocente, la grandeur de son courage l'ennoblit. On ne peut la juger sur un échafand, ou plutôt la plaindre c'est la juger. Elle est du nombre de ces mémoires qui désarment la sévérité politique de l'historien, qu'on évoque avec pitie, et qu'on ne juge, comme on doit juger les femmes, qu'avec des larmes.

L'histoire, à quelque opinion qu'elle appartienne, en versera d'éternelles sur cet échafand. Scule contre tous, innocente par sou sexe, sacrée par son titre de mère, une femme désormais moffensive est immolée sur une terre étrangère par un peuple qui ne sait rien pardonner à la jounesse, à la beauté, au vertige de l'adorntion! Appelée par ce peuple pour occuper un trone, ce peuple ne lui donne pas même un tombeau. Car nous lisons sur le registre des inhumations banales de la Madeleine: Pour la

bière de la veuve Capet, 7 francs.

Voità le total d'une vie de reine et de ces sommes énormes dépensées pendant un règne prodigue pour la splendeur, les plaisirs et les gé-nérosités d'une femme qui avait possède. Versailles, Saint-Cloud et Trianon. Quand la Providence your parler aux hommes avec la plus rude éloquence des vicissitudes royales, elle dit en un signe plus que Sénèque ou Bossuet dans tous leurs discours, et elle écrit un vil chiffre sur le registre d'un fossoyeur.

DE LAMARTINE.

NOUVELLES ETRANCERES.

susse.-Neuchâtel, 2 mars 1848.-La révolution, que les patriotes de ce conton prévovaient depuis longtemps, comme un résultat inévitable des mesures impolitiques du gouvernement prussien dans ces derniers mois, a éclaté hier à Neuchâtel. Douze à quinze cents hommes sont entrés, le 1er mars, vers les six heures du soir dans notre ville ; c'étaunt des patriotes de la Chaux-de-Fonds. Ils ont fait leurs entrée dans l'ordre le plus parfait, sans aucune effusion de sang. La population de la ville les a reçus aux cris de : Vive la Suisse ! Vive la Republique! Vive la Confédération! Le gouvernement, dans un moment si critique, s'est trouvé sans appui ; les différentes populations du canton, sur le fanatisme desquelles il comptait, n'on pas répondu à son appel. Les patriotes du Locle, du Val de Travers et du Vignoble, sont arrivés en partie, ou arriverent demain ; quelques escouales sont allées désarmer un petit nombre de villages dont les opinions étaient suspectes. Le drapeau fédéral a été arboré dans les différentes ocalités, et flotte sur les tours du château de Neuchâtel. Un gouvernement provisoire, composé des hommes les plus influens et les plus honorables, a été institué aujourd'hui. Les membres de l'ancien gouvernement n'nyant pas voulu donner leur abdiention, out été arrêtés ce soir : cette mesure rigoureuse a été jugée nécessaire dans les circonstances actuelles, par la crainte d'une réaction organisée avec les chefs de la garde soldée, qui avait été licenciée bier

Deux commissaires fédéraux, délégués par e vorort, MM. Schneider, de Nidau, conseiller l'Etat et vice-président de la diéte, Migy, juge d'appel, viennent d'arriver à Neuchâtel, et se sont empressés de reconnaître le gouvernement provisoire.

BELGIQUE.-On nous écrit de Bruxelle, 7 mars " De Blanc-Messeron à la frontière de Hollande, de Verviers à Ostende, on ne rencontre que troupes en marche, entrant dans les convois ou en sortant : dans les places fortes, on roule l'ar illerie vers les magasins, on prépare des munitions de guerre ; les officiers d'état-major courent et se craisent ; le mini-tre de la guerre a fait un plan de défence de Bruxelles contre les ennemis de l'intérieur et ceux de l'extérieur; la police de la capitale redouble de vigilence; on arrête et on renvoie sans pitié à la frontière l'étranger qui ne pout justifier su présence ou se faire réclamer par un habitant notable, qu'il ait ou n'ait pas de moyen d'existence; le service des frontières se fait par de nombreux détache-

mens de gendarmerie, porteurs des ordres les plus sévères ; partout entin on craint le contact des propagandistes français et des institutions républicaines.

· It en résulte qu'à l'aspect de ce mouvement inusité, on pourait nous croire en révolution, que le peuple vivement surexcité est devenu l'une intolérance extrême ; que dans les pays où la contitution garantit à tous la plus grande soinme de liberté possible, il n'est plus permis d'avoir une opinion individuelle, qu'il est dangereux de l'exprimer même dans les cercles, et qu'on courrait moins de risques, moins de périls à crier aujourd'hui Vive Louis-Philippe! a Paris, que Vive la Republique ! à Bruxelles.

" L'élément anarchique n'existe pas actuelle ment en Belgique; de simples dispositions de police devaient suffire ; le roi Léopold, longtemps indifferent nux masses, est anjourd'hui aimé et honoré ; il cut donc micux valu, peutêtre, éviter les frais d'un armement considérable pour mieux venir en aide aux. Flandres ; la liberté individuelle, le trésor, public et la nation y auraient également trouvé avantage.

ITALIE.—On écrit de Milan, 26 février : " Hier à Maggenta, sur les frontières du Piémont, a eu heu une sanglanto collision entre les soldats croates et les chasseurs tyroliens. Les Croates ont en beaucoup de blossés, les autres se sont sauvé en Piémont en passant le Tosin? Génes, fer mars.

"Le peuple s'est porté à la maison des jusui tes, qu'il a saccagée. Tout a été brisé et jeté par les croi ées, à l'exception des objets ay partenant au culte, qui ont été respecter. On diville un asile sur, se sont retirés sur un navire en rade."

—On écrit de Naples, le 27 février, à l'Alba de Florence, 2 mars :

" Le roi Ferdinand a choisi un nouveau cenfesseur, Dominique Avella.—Lord Minte a cu le déplaisir du voir qu'on lui retirnit la parole que le roi lui avait donnée d'accèder aux demandes des Siciliens. Il a déclaré que si le roi ne rentrait pas dans la voie des concessions sur des bases solides, il renoncerait à servir de médiateur. En attendant, il n'a pas voulus partir encore pour la Sieile. Les démonstrations de lord Minto sont appuyées par l'amiral Parker, qui est avec l'escadre, anglaise dans les caux du golfe de Naples."

-Nous lisons dans le Nouvelliste de Mar-

seille du 4 de ce mois ,

"Ainsi que le faisait prévoir notre correspondance italienne d'hier, le roi de Naples, méconnaissant de nouveau la voix de l'humanité, parjure encore une fois à ses solennelles promesses, morté le fer et le feu dans la riche et populeuse cité de Messine.
" Messine a été bonhardée pendant quarante

deux heures par les troupes royales. Le Porto Franca, ou entrepôt, a été incendié et brulu presque entièrement. On évalue les pertes à près de dix millions de fiancs, sculement a l'en-

ALLEMAGNE.-Les journaux allemands sont remplis aujourd'hui d'adresses, de pétitions présentées aux différents souverains de l'Allemagne constitutionnelle, et de concessions fuites par

ces derniers. A Munich le roi, après avoir reçu une dépuation des bourgeois et des étudians, a renvoyé M. Berks, ministre de l'intérieur, l'a remplacé par M. de Volz, et a fait annoncer par M. de Valleratein que la Chambre actuelle allait être dissoute et que la nouvelle Chambre scrait convoquée pour le 31 mai.

Un journal annonce, en outre, que le roi de Bayière s'est empresse de reconnaître officielle-

ment la république française. Le due de Nassau a, à son tour, signé les concessions faites en son absence par sa mère. Le sénat de Francfort a également accordo toutes les demandes de la bourgeoisie.

Mêmes concessions dans le grand duché de Darmstadt. Partout la presse devient libre, partout les souverains promettent l'armement

Dans une lettre adressée par M. Belk, ministre de l'intérieur, à Bade, à M. le président de la chambre, le ministre fait connaître à la chambre que le grand-due accorde toutes les demandes formulées par la climbre et qu'en echange il espère que la chembre contribuera de son mieux à calmer les esprits et à maintenir l'ordre, scule garantie de la liberté.

Des troubles viennent d'éclater à Hambourg ; on a dévaste la maison d'un des bourgmestre et cassé les carreaux chez plusieurs sénateurs. On ajoute qu'un des chefs de la police, qui avait voulu intervenir, avait été fort maltraité, et que la garde bourgeoise, qui était sur pied, semblait almôt disposée à se joindre au peuple qu'à sévir contre lui. On s'attendait, de la part des ouvriers, qui réclament la liberté de la presse et des réformes, à des démonstrations énergiques, pendant les dimanches et lundi gras, qui, à Hambourg, sont classes parmi les grandes fêtes de l'année.

Nous avons déjà dit que le roi de Saxe a très mal reçu la députation qui lui a présenté les vœux du peuple. De retour à Leipzig, les députés ont été entourés par une soule immenso et forces de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, pour lire à haute voix la réponse du roi. Force fut à un des députés de déclarer que le roi avait très mal reçu les envoyés de la ville.

Le vacarine allait toujours augmentant, jusqu'au moment où M. Robert Blum, montant sur le balcon, déclara que la magistrature de la villo est d'accord d'exiger le renvoi du ministère et la convocation immédiate de la chambre.

Le peuple, en se séparant, a cassé les vitres à la maison de M. Brockhaus, éditeur et député, qui, dans les derniers temps, est devenu subitement conservateur endurci.

Il paraît que le roi de Prusse est résolu de ne faire aucune concession, et de résister jusqu'au bont.

La proclamation du roi de Wurtemberg a peu satisfait le peuple ; elle a été déchirée. L'agi-tation continue dans ce pays.

Point de nouvelles de Cassel. A Morbourg, les étudiants et les habitants ont signé des pétitions dans le même sens que celles de Carlsruhe et de Francfort.

- Le gouvernement de Francfort a pris la décision suivante :

" Nous, hourginestre et sénat de la ville libre de Franciert, ravoir faisons par les présentes, en vertu de l'article 4, fettre D, de l'acte supplementaire de la constitution, et par suite de la résolution prise constitutionnellement par le corps, législatif de sa séance du 4 mars 1848 :

"Le corps législatif, a décidé aujourd'hui à l'unanimité, sur la proposition du sénat concernant le loi sur la presse, la promulgation du la

loi qui suit :

4.1. La presse est libre. La censure ne pourra jamais être rétablie.

6 2. Les délits ou crimes commis parla presse

seront punis conformément au droit existant.

" 3. Tout imprimé devra être muni du nom de l'imprimeur et de l'éditeur ; tout journal, du nom de l'imprimeur et du rédacteur responsable " La promulgation de la lei précédente n été résolue dans l'assemblée plénière qui vient de tenir le sénat."

ESPAGNE.-On lit dans la correspondance de Madrid du 1er mara:

" La reine, très affectée par la situation où se trouve sa sœur, Mme la duchesse de Montpensier, a ordonné l'ajournement du bal paré

qui devait avoir lieu jeudi.
" On dit que M. le due d'Ahumada est parti de Madrid pour la France dans le but de proposer à l'infante de rentrer en Espagne, ou de prendre ses ordres à cet égard. Le due a reçu, dit-on, cette mission de la reine et du gouvernement.

" Le due ust parti avec deux nides de enmp pour se mettre à la disposition de l'infante Mnria-Luisa-Fornanda, et l'accompagner de la frontière à Madrid. Si Mine la duchesse do Montpensier n'est pas à Bayonne, M. d'Ahu-mada doit Paller chercher, et réclamer la protection de la République française en faveur de la sœur de la reine d'Espagne.

" Le due d'Ahumada est portent d'une lettre pressante de la Reine pour sa sœur.

" Les nouvelles de Paris remuent singulièrement les esprits. La minorité progressiste, exaltée, ne dissimule que faiblement ses espérances. Le ministère redouble de précautions dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillire. Une foule immense obstrucit aujourd'hui toutes les avenues conduisant au palais de la Chambre des Députés. Des piquets d'infanterie stationnaient sur la place du polais, afin de faciliter Paccès de la Chambre nux députés.

" La séance a été ouverte à trois heures. Le président du conseil a donné lecture des dépêches que legouvernement a reques de son chargé d'affaires à Paris; elles portent la date du 25 fevrier. La Chambre a éconté cette lecture avec un religieux silence. Le président du conseil a priè ensuite la Chambre de disenter avec calme l'autorisation demandée par le gou-vernement pour lever un emprunt de 200 millions de rénux, et de suspendre au besoin les garanties constitutionnelles. Au départ du courrier, M. Borrégo prenait la parole sur le projet de loi concernant cette demande d'autorisation.

" Le gouvernement demande, par le projet de loi qui a été lu aux Cortés, à être autorisé à adopter les dispositions qu'il jugera de nature à maintenir la tranquillité et l'ordre public, déclarant, pour ce cas, surpendues les garanties individuelles commandées par l'article 7 de la Constitution politique de la monarchie, conformement à ce qui est prescrit par l'article 8; comme aussi à touchor les contributions, à lever, par la mesure qu'il jugera la plus convenable. jusqu'à 200 millions de réaux pour être appliqués aux dénenses extraordinaires exigées par les circonstances.

"Le rapport de la commission est savorable au projet de loi présenté par le gouvernement. et l'on croit que la loi sera approuvée par une forte majorité."

-On cerit de Francfort, 4 mars :

" Nous apprenous d'une source suro que la haute diete germanique, dans ses dernières séances, s'est occupée des dispositions militaires qui . . sont nécessaires pour la défence des frontières. de la Confederation contre toute attaque.

Elle a arrêté, entre autres mesures, de charger la Prusso et les Liais du septième et du hui-